



Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N° 119 juin 2009

Sommaire

Editorial

Paiement par mobile : la nouvelle frontière de la téléphonie mobile en Afrique ?

Actualités

Enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

Projet « 3000 laptops au Sénégal »

L'action Sonatel en légère hausse à la BRVM

SchoolNet Sénégal organise un atelier sur la production de contenus pédagogiques

Formation des magistrats sénégalais sur le droit des TIC

Atelier en vue de l'élaboration d'un cahier des charges pour les radios communautaires

L'UNETTS sensibilise ses membres aux lois sur la Société de l'information

6^{ème} réunion du réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL)

Création d'un tribunal pour arbitrer le conflit Sentel GSM/Etat du Sénégal

Conférence de presse de l'UNETTS à l'occasion de la JMTSI

Politique

Papa Atou Diaw nommé Directeur de la communication

L'ARTP met SIAGRO en demeure de cesser toute publicité en faveur de « Kirène Mobile »

Infrastructures et services

La Poste dispose désormais d'un réseau VSAT pour relier ses bureaux distants

Ouverture de WAFTEL, centre de réparation de téléphones mobiles de marque Nokia

L'Angola a signé un contrat avec la Russie pour la construction et le lancement d'AngoSat

Projets

Création d'un Club des directeurs de systèmes d'information du Sénégal

Les projets-phares de l'Union africaine des télécommunications (UAT)

Les institutions de microfinance du Sénégal utiliseront bientôt le système Orange Money

Rendez-vous

TIC Afrique 2009 (6-9 juillet 2009, Yaoundé, Cameroun)

Python African Tour (6-10 juillet 2009, Dakar, Sénégal)

Editorial

Paiement par mobile : la nouvelle frontière de la téléphonie mobile en Afrique ?

Introduite en Afrique au milieu des années 90, la téléphonie mobile a connu un développement extraordinaire qui l'a vu dépasser, en moins d'une décennie, le taux de pénétration de la téléphonie fixe, pourtant plus que centenaire, puis atteindre un taux de pénétration à deux chiffres qui se situe en moyenne autour de 30% de la population mais dépasse les 50% dans certain pays. Ce succès s'explique d'abord par les énormes besoins en communication à satisfaire sur un continent où les opérateurs publics se sont globalement montrés incapables de fournir un service universel des télécommunications accessible à la majorité des citoyens. A cela, s'ajoute qu'avec l'ouverture des marchés à la concurrence, le ticket d'entrée pour accéder aux services de la téléphonie mobile a drastiquement baissé au point d'être souvent quasiment gratuit si l'on omet le prix d'acquisition du terminal qui a lui aussi fortement baissé sous le double effet de la vente d'appareils neufs à bon marché et de l'émergence d'un marché des terminaux de seconde main. Mieux, pour rendre plus abordables les tarifs des communications, qui restent malgré tout beaucoup plus élevés que ceux de la téléphonie fixe, les opérateurs ont multiplié les opérations de promotion, réduit la valeur faciale des cartes de recharge de crédit, permis la recharge de crédit à partir de sommes dérisoires et autorisé le transfert de crédit à un tiers. Malgré son succès, la téléphonie mobile a pendant longtemps offert une gamme de services et d'applications visant des niches d'utilisateurs à travers notamment le téléchargement de sonneries et de logos, des services d'informations par SMS et plus récemment l'Internet mobile. Les choses ont cependant commencé à changer depuis le milieu des années 2000 avec le lancement de systèmes de paiement par téléphone mobile tels Wizzit, M-Pesa, Text me cash, Celpay, Orange Money, Zap, etc. Sur un continent où l'écrasante majorité de la population est quotidiennement confrontée aux affres de la pauvreté et où de nombreuses familles vivent, où plutôt survivent, grâce aux transferts de fonds effectués d'un côté par les immigrés et d'un autre côté par tous ceux qui bénéficient de revenus réguliers, ces systèmes de transfert de fonds ont rapidement connu un grand succès. Ils se substituent en effet aux services financiers postaux peu développés et souvent peu fiables ainsi qu'aux banques qui jouent un rôle marginal avec un taux de bancarisation de 3,6% pour l'ensemble du continent africain. Dans ce contexte, et si leur utilisation n'implique pas le paiement de commissions trop élevées, ils pourraient jouer un rôle important pour le paiement des factures des sociétés concessionnaires (eau, électricité et téléphone), le versement de salaires, de pensions de retraite ou de bourses d'études, l'acquittement de certaines taxes, la réalisation d'opération dans les organismes de microcrédit, etc. La précipitation avec laquelle les opérateurs de téléphonie cellulaire présents en Afrique s'empressent de proposer des services de paiement par mobile semble indiquer qu'ils pourraient devenir la « killer application » de la téléphonie mobile sur le continent dans les prochaines années. Sur des marchés de plus en plus concurrentiels avec trois (Sénégal), quatre (Ghana), cinq (Ouganda), voire six opérateurs (Côte d'Ivoire) et sur lesquels la portabilité des numéros devrait peu à peu faire son apparition, la mise en place de ce type d'application est également un excellent moyen pour les opérateurs de fidéliser durablement une clientèle qui devrait être de moins en moins captive. Ceci dit ne rêvons pas trop ! L'Afrique n'ayant pas encore fait son entrée dans la société de consommation, loin s'en faut, ces services, mêmes s'ils présentent un réel intérêt, ne devraient pas révolutionner les activités financières et commerciales et la valeur des transactions générées ne devrait pas porter sur des montants extraordinaires au regard du volume global des mouvements financiers de toutes sortes.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* Enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

En collaboration avec l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) mènera auprès des entreprises installées au Sénégal, une enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle vise de façon à la mise en place d'un observatoire des TIC dont l'objectif est d'être à la fois un dispositif de suivi-évaluation de l'état de développement de la société de l'information, un support de communication avec l'extérieur, mais aussi un outil d'information du public. Cette opération de collecte est prévue pour une période de deux mois, à compter du 1er juillet 2009.

ANSD : <http://www.ansd.sn/>

* Projet « 3000 laptops au Sénégal »

Dans le cadre du projet « 3000 laptops au Sénégal », la société Digital-Links a lancé deux sites web, l'un destiné aux enseignants (<http://www.1enseignant1ordinateur.sn/>) et l'autre destiné aux étudiants (<http://www.1etudiant1ordinateur.sn/>) en vue de favoriser l'acquisition d'ordinateurs portables par les enseignants et les étudiants de l'ISM, de l'IAM, de l'UCAD, de BEM et du CUR de Bambey. Cette opération qui prend fin le 10 juillet 2009 propose des machines coûtant entre 270000 FCFA (version Linux) et 285000 FCFA (version Windows) au comptant ou à crédit. Pour se connecter sur les sites en question il suffit de mettre le nom de son établissement (ex. UCAD) et de mentionner laptot2009 comme mot de passe.

Digital Links : <http://www.digital-links.org/>

* L'action Sonatel en légère hausse à la BRVM

Après être descendu jusqu'à 105.000 Francs pendant une bonne partie du mois de juin 2009, l'action Sonatel est légèrement repartie à la hausse et a clôturé le 30 juin 2009 au cours de 106 000 Francs à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

BRVM : <http://www.brvm.org/>

* SchoolNet Sénégal organise un atelier sur la production de contenus pédagogiques

Le 30 juin 2009, SchoolNet Sénégal, en collaboration avec Microsoft, a organisé un atelier portant sur la production, la mise en ligne et le partage de contenus pédagogiques. Les objectifs de l'atelier étaient (1) d'amener le corps enseignant et l'administration scolaire à produire des contenus d'enseignement adaptés à la mission d'éducation et de formation par l'école, (2) d'encourager par un concours, les enseignants à développer des solutions pédagogiques intégrant les TIC pour améliorer les pratiques d'enseignement/apprentissage, (3) mettre en ligne des meilleures pratiques et partager les expériences novatrices en matière d'utilisation des TIC pour une école de qualité résolument tournée vers le développement de l'Afrique et faire un plaidoyer pour la mobilisation des moyens en faveur d'une plus grande intégration des TIC pour la promotion de l'éducation de qualité en Afrique.

Schoolnet Africa : <http://www.schoolnetafrika.org/>

* Formation des magistrats sénégalais sur le droit des TIC

L'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE), en partenariat, avec l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) et le Centre de formation judiciaire (CFJ), a organisé, deux séminaires de formation destinés aux magistrats sénégalais sur les lois relatives à la société de l'information les 22 et 23 juin à Saint Louis et les 25 et 26 juin 2009 à Saly.

ADIE : <http://www.adie.sn/>

* Atelier en vue de l'élaboration d'un cahier des charges pour les radios communautaires

L'Union des radios associatives et communautaires (URAC), en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert, a organisé un atelier pour l'élaboration d'un nouveau cahier des charges devant régir les la radios communautaires les 23 et 24 juin 2009.

* L'UNETTS sensibilise ses membres aux lois sur la Société de l'information

Les 20 et 21 juin 2009, dans le cadre d'un séminaire de renforcement de capacité organisé avec l'appui de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), l'Union nationale des exploitants de télécentres et téléservices du Sénégal (UNETTS) a sensibilisé ses membres aux lois sur la Société de l'information adoptées en 2008, à savoir, la loi d'orientation sur la société de l'information, la loi sur la cybercriminalité, la loi sur la protection des données à caractères personnel, la loi sur les transactions électroniques et la loi sur la cryptologie. Pour ceux que ces textes intéressent, il est possible de les consulter sur le site d'Osiris dans la rubrique « Législation et réglementation » (<http://www.osiris.sn/rubrique8.html>) .

* 6^{ème} réunion du réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL)

Les 16 au 17 juin 2009, le Réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL), a organisé en collaboration avec l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), un séminaire sur le thème « Le déploiement des services mobiles, un enjeu de développement ». Cette 6^{ème} réunion de FRATEL, qui a réuni les régulateurs de l'espace francophone venus d'Afrique, d'Europe et d'Amérique, a notamment porté sur le partage d'infrastructures, la régulation tarifaire et l'octroi de licences.

FRATEL : <http://www.fratel.org/>

* « Agendakar.com », un site web consacré à l'agenda artistique et culturel de Dakar

Mis en ligne depuis le 17 mars 2009, le site web « [agendakar.com](http://www.agendakar.com) », consacré à l'agenda artistique et culturel de Dakar a été officiellement à la presse dans le courant du mois de juin. Il comprend quatre rubriques : l'agenda, le répertoire, les chroniques et « I love Dakar ». Pour accéder aux différentes informations liées aux événements culturels contenus dans ces rubriques, l'utilisateur peut lancer une recherche en cliquant sur une date, sur une catégorie (salsa, danse, ciné), sur une zone géographique, à partir d'un formulaire d'annonce d'événement ou encore par mots-clés.

Agendakar : <http://www.agendakar.com/>

* Création d'un tribunal pour arbitrer le conflit Sentel GSM/Etat du Sénégal

Suite au dépôt d'une demande d'arbitrage par Millicom International et Sentel GSM le 31 décembre 2008, dans le conflit les opposant à l'Etat du Sénégal, le Centre international de règlement des différends liés à l'investissement (CIRDI) a mis sur pied le 12 juin 2009 un tribunal présidé par Pierre Tercier (Suisse) et composé de Ronny Abraham (France) et Kaj Hobér (Suède).

CIRDI : <http://icsid.worldbank.org/>

* Conférence de presse de l'UNETTS à l'occasion de la JMSTI

Le 4 juin 2009, dans le cadre de la journée mondiale des télécommunications et de la Société de l'information, l'Union nationale des exploitants de télécentres et téléservices du Sénégal (UNETTS) a organisé une conférence de presse sur le thème « Le diktat et les dérives injustes de Sonatel face aux prestataires de services ». A cette occasion, l'UNETTS a dénoncé les clauses injustes du contrat d'agrément des boutiques Orange, la mauvaise qualité du réseau ADSL de Sonatel et l'inaccessibilité des lignes dédiées au service après-vente, le problème des cautions Sonatel bloquées au niveau de la Caisse des dépôts et consignation, les surfacturations opérées au détriment de certains télécentres, etc. Afin d'inviter la Sonatel à respecter les termes du partenariat qui la lie avec les télécentres, l'UNETTS a d'ailleurs fait servir une sommation interpellative par un huissier à Cheikh Tidiane Mbaye, Directeur Général de Sonatel. Elle a également présenté le projet PTA de repositionnement des télécentres et cybercafés du Sénégal et évoqué son possible changement d'appellation pour accompagner la migration des télécentres vers d'autres types de services numériques et de télécommunications.

Politique

* Papa Atou Diaw nommé Directeur de la communication

Papa Atou Diaw, ancien journaliste au sein de la cellule de presse de la présidence de la République, et dernièrement conseiller technique chargé de la communication au ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle a été nommé Directeur de la communication à l'occasion du Conseil des ministres du 4 juin 2009. Il remplace à ce poste Bitilokho Ndiaye qui y avait été nommé le 2 août 2007 en remplacement de Modou Ngom qui occupait ces fonctions depuis 1998.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

* L'ARTP met SIAGRO en demeure de cesser toute publicité en faveur de « Kirène Mobile »

Après avoir diffusé un communiqué le 12 juin 2009, dans lequel elle déniait à « Kirène Mobile » le statut de MVNO, démentait lui avoir attribué des ressources en numérotation et précisait qu'il s'agissait simplement d'une offre de Sonatel dans le cadre d'un accord de distribution avec la marque « Kirène », l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a mis en demeure la société industrielle agroalimentaire (SIAGRO), par un communiqué en date du 13 juin 2009, de cesser immédiatement toute publicité en faveur de la marque « Kirène Mobile » car ne possédant pas une licence d'exploitation de réseau de télécommunications ouvert au public l'autorisant à utiliser cette appellation.

ARTP : <http://www.artp-senegal.org/>

Infrastructures et services

* La Poste dispose désormais d'un réseau VSAT pour relier ses bureaux distants

La Poste a connecté 165 ses bureaux de poste dispersés dans tout le pays, via un réseau VSAT utilisant le satellite W6 d'Eutelsat à 21,5° E st. Le réseau privé virtuel (VPN) supporte un réseau de télécommunications indépendant pour la voix, la vidéo, les images et les données. Reliant le siège et les bureaux régionaux, les centres financiers et les points postaux, ce système va permettre d'améliorer la rapidité et l'efficacité des services à la clientèle et à réduire les coûts de communication interne. Chaque site est équipé d'un accès Internet/VPN, de PC, de télécopieur et de téléphones IP. Ce réseau, qui est l'un des plus importants du Sénégal, est géré par un hub TDMA situé à Dakar, supporte 1200 téléphones IP et offre tout un éventail de services : téléphonie, audioconférence et visioconférence, formation en ligne, multidiffusion IP et Internet.

* Ouverture de WAFTEL, centre de réparation de téléphones mobiles de marque Nokia

Le 10 juin 2009, West Africa Telecom (WAFTEL), un nouveau centre de réparation de téléphones mobiles de marque Nokia a été inauguré. Il a notamment pour objectif de donner à de jeunes techniciens les compétences nécessaires à la réparation des dernières technologies en matière de téléphonie mobile tel le CDMA. Ce centre qui compte actuellement une dizaine d'emploi devrait par la suite être secondé par des antennes régionales. Dans le cadre de la politique de l'Etat visant à favoriser le développement des TIC et des téléservices, ce centre a bénéficié d'un abaissement de taxes de l'ordre de 2.5 %. Situé au 18 rue Félix Faure x Léopold Sédar Senghor, le nouveau centre de service après vente de Nokia dispose également d'un espace d'exposition afin de permettre aux nombreux consommateurs à essayer les derniers modèles de téléphones portables et d'ordinateurs multimédias de la marque finlandaise.

* L'Angola a signé un contrat avec la Russie pour la construction et le lancement d'AngoSat

Le 26 juin 2009, dans le cadre de la visite de Dmitri Medvedev, Président de la Russie effectuée en Angola, un contrat a été signé entre les deux pays pour la construction, le lancement et la mise en œuvre du satellite angolais de télécommunications AngoSat. Ce satellite qui aura une durée de vie de 15 ans et appuiera les infrastructures nationales de télécommunications ainsi que la télévision numérique terrestre en Angola aura une capacité de 16 transpondeurs dans la bande C, sur un total de 1152MHz, six transpondeurs de 72 MHz dans la bande Ku, sur un total de 432MHz et permettra également la couverture de l'Afrique et de l'Europe dans la bande C et de l'Afrique australe dans la bande Ku.

Projets

* Création d'un Club des directeurs de systèmes d'information du Sénégal

L'assemblée générale constitutive du Club des directeurs de systèmes d'information du Sénégal devrait se dérouler le 8 juillet 2009 à 10h à l'hôtel Terroubi. Il est prévu que la cérémonie d'ouverture soit présidée par M. Abdourahim Agne, Ministre des télécommunications, des TIC, des transports terrestres et des transports ferroviaires.

Club des directeurs de systèmes d'information du Sénégal : <http://dsisenegal.com/>

* Les institutions de microfinance du Sénégal utiliseront bientôt le système Orange Money

PlaNet Finance a lancé un projet de mobile banking en partenariat avec Orange pour offrir aux plus pauvres des solutions immédiates et durables basées sur des technologies déjà utilisées par ces populations. La solution de paiement mobile Orange Money, déjà déployée en Côte d'Ivoire, devrait être étendue à une vingtaine d'autres pays. Elle s'appuie sur une technologie de type SMS et USDD qui permet à des personnes non bancarisées d'opérer des dépôts et des retraits sur un compte électronique, d'acheter du crédit téléphonique, de transférer de l'argent à un tiers, de payer une facture, de rembourser un crédit mais également de consulter, en temps réel, la situation de son compte en banque. Le projet est un programme pilote, qui court sur une période de 2 ans avec un déploiement progressif dans quatre pays que sont la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Mali et le Sénégal, au bénéfice des institutions de microfinance et de leurs clients. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont les deux premiers pays cibles du programme qui a reçu un financement de 1,7 million de dollars de la Fondation Bill et Melinda Gates.

* Les projets-phares de l'Union africaine des télécommunications (UAT)

A l'occasion de la 10^{ème} session du Conseil d'administration de l'Union africaine des télécommunications (UAT) qui s'est déroulé du 10 au 12 juin 2009 à Ouagadougou (Burkina Faso), le plan stratégique 2010-2014 a retenu comme projets phares :

- la coordination des positions africaines dans les forums internationaux portant sur les télécommunications ;
- la carte SIM unique visant à éliminer les surcoûts du roaming intra africain et permettre la circulation sans frontière des populations avec un numéro unique et des tarifs locaux abordables ainsi qu'un tarif interafricain unique ;
- le projet e-poste Afrique consistant à installer des terminaux multimédias dans tous les bureaux de poste d'Afrique afin de donner accès à des services de téléphonie, de télécopie et d'accès à Internet grâce à des terminaux multimédias reliés par le réseau RASCOM ;
- le programme de formation en faveur des professionnels africains du domaine des TIC ;
- la connexion de tous villages africains à Internet à l'horizon 2015.

UAT : <http://www.atu-uat.org/>

Rendez-vous

* TIC Afrique 2009 (6-9 juillet 2009, Yaoundé, Cameroun)

TIC Afrique 2009, 6^{ème} forum international sur les TIC, organisé par le Consortium d'appui aux actions pour la promotion et le développement de l'Afrique (CAPDA) sur le thème « Les TIC et le développement durable : Quelles contributions pour la coopération et les institutions internationales ? » se déroulera du 6 au 9 juillet 2009 à Yaoundé (Cameroun).

TIC Afrique 2009 : <http://www.tic-afrique.org/>

* Python African Tour (6-10 juillet 2009, Dakar, Sénégal)

Le Python African Tour se déroulera du 6 au 10 juillet 2009 à Dakar (Sénégal). Ces journées seront l'occasion pour certains de découvrir ce langage de programmation et pour d'autres de se perfectionner dans son utilisation. Trois formations seront proposées à un public

majoritairement composé d'étudiants, sélectionnés en fonction de leur cursus et leur motivation. Les formations se dérouleront au sein du Campus numérique francophone de Dakar de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Python African Tour : <http://dakarlug.org/pat/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



**Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)
Osiris, juin 2009.**
